**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 71 (1942)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Partie officielle

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

LXXIme ANNÉE. No 2. 15 janvier 1942.

# Bulletin pédagogique

**Organe de la société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Abonnement pour la Suisse : **6 fr.**; par la poste : **30 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **7 fr.** — Le numéro : **30 ct.** — Annonces : **45 ct.** la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

**SOMMAIRE.** *Partie officielle. — Partie non officielle : Famille, prêtre et instituteur. — La thèse de doctorat de M. le professeur Both. — L'agriculture aux cours complémentaires du Vme arrondissement. — † M. Georges Pillonel, instituteur à Vallon. — Société des institutrices.*

## Partie officielle

### Un danger à éviter.

Nous invitons les membres du personnel enseignant à mettre en garde les enfants contre un danger qu'ils risquent de courir.

Il circule aujourd'hui un grand nombre de véhicules à moteur mus aux carburants de remplacement, et notamment aux gaz de bois et de charbon de bois. Lors de la mise en marche de ces véhicules, il est rejeté à l'air libre de très grandes quantités de gaz nocifs, en particulier de l'oxyde de carbone.

Il arrive fréquemment que les enfants, attirés par le sifflement du ventilateur qui rejette ce gaz, font cercle autour de la machine et s'exposent ainsi à de graves accidents, surtout si l'air est immobile.

Nous prions les maîtres de renseigner clairement leurs élèves sur ce nouveau danger qu'ils doivent soigneusement éviter. Cet avis fournit l'occasion d'une leçon instructive sur les dangers que présentent les gaz délétères en différentes occasions.